



ASSOCIATION  
**Le Goéland**

30 août 2024

**OFFRE D'EMPLOI**  
**Travailleur Social**  
**Saint Malo (35)**  
CDD TEMPS PARTIEL (0.5 ETP) 6 MOIS

**L'Association LE GOELAND recrute pour son service ASL (Accompagnement social au Logement)**  
**Un Travailleur Social (H/F)**

**Missions**

Au sein du Pôle Hébergement Logement de l'Association Le GOELAND, sous la responsabilité du Directeur et du Chef de Service, en complémentarité et en coordination avec les autres Equipes de Travailleurs Sociaux internes et externes, vous êtes chargé(e), des activités de l'Accompagnement Social lié au Logement (ASL) et de Gestion Locative Adaptée (GLA), conformément au nouveau règlement FSL du Département d'Ille et Vilaine, comprenant notamment :

- Suivi du patrimoine locatif.
- Informations auprès des locataires : caractéristiques techniques du logement, charges locatives, mode de paiement, participation aux états de lieux.
- Elaboration, conduite et évaluation de projet d'accompagnement dans un cadre contractuel.
- Appropriation et analyse d'informations concernant la situation de la personne.
- Mobilisation des ressources de l'environnement de la personne ou de la famille.
- Travail partenarial en lien avec les missions confiées
- Participation à la conception d'outils d'analyse et d'évaluation.
- Travail en équipe.
- Contribution à l'évaluation des activités d'Accompagnement Social lié au Logement

**Profil attendu**

- Diplôme de Travailleur Social et permis exigés.
- Connaissance de la problématique des publics accueillis.
- Connaissances et expériences des dispositifs d'accompagnement social et de gestion locative appréciées.
- Capacité à travailler en équipe et en autonomie et à mobiliser les partenaires.
- Capacités d'écoute et compétences en accompagnement.
- Qualités rédactionnelles et relationnelles.
- Connaissances des outils de bureautique.

**Conditions**

- Lieu d'intervention : Saint Malo et territoire de Saint Malo
- Salaire et ancienneté déterminés conformément à la CCN66
- Congés trimestriels
- Prise en charge à 100% de la mutuelle par l'employeur
- Prise en charge à 50% de l'abonnement aux transports en commun

**Poste à pourvoir à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024**

**Candidature à adresser le 13/09/2024 dernier délai :**

Par courrier : Monsieur le Directeur

Association Le Goéland – 22 avenue Jean Jaurès – CS 31765 - 35417 SAINT-MALO CEDEX

Ou Par mail. : [secretariat.direction@asso-legoeland.fr](mailto:secretariat.direction@asso-legoeland.fr)